Zeitschrift: Annales fribourgeoises
Herausgeber: Société d'histoire du canton de Fribourg
Band: 40 (1952)
Heft: 1

Artikel: Le coup d'état du 2 décembre 1851 [suite et fin]
Autor: Jordan, Joseph
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-818159

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

ANNALES FRIBOURGEOISES

ORGANE OFFICIEL DE LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE
DU CANTON DE FRIBOURG

XLme Année N° 1 1952

LE COUP D'ÉTAT DU 2 DÉCEMBRE 1851

L'ARRIVÉE DE LA NOUVELLE A FRIBOURG
LES PREMIERS COMMENTAIRES DE LA PRESSE

par JOSEPH JORDAN, professeur.

(Suite et fin.)

Dès deux heures du matin, M. de Maupas convoque à son bureau des commissaires de police. A leur arrivée à la préfecture, il s'entretient avec chacun d'eux séparément et donne les instructions détaillées pour les arrestations dont il les charge. Bien avant l'aube, la gendarmerie appréhende à leur domicile, sous l'inculpation de complot contre la sûreté de l'Etat des journalistes, des meneurs socialistes, des hommes politiques influents comme Thiers, les généraux Bedeau, Leflô, Lamoricière, Cavaignac et Changarnier. Alors que plusieurs tentent de résister ou du moins de dresser d'énergiques protestations, ce dernier se contente de cette réflexion: *Je m'attendais au coup d'Etat, le voilà fait!* Les 78 personnalités arrêtées arrivent à la prison de Mazas, l'une après l'autre, à quelques minutes d'intervalle [1].

Vers cinq heures du matin, grâce à la connivence du colonel Espinasse, des troupes occupent le Palais-Bourbon, siège de l'Assemblée nationale.

Peu après, M. de Thorigny, ministre de l'Intérieur, entend des soldats dans la cour de son hôtel. Sur ces entrefaites, M. de

---

[1] PIERRE DE LA GORCE, t. II, p. 505-508.

Morny lui rend visite et lui remet une lettre du président de la République. Tout en remerciant son collaborateur des services rendus, Louis-Napoléon Bonaparte le relève de ses fonctions (en fait, il estimait M. de Thorigny pas assez sûr et éprouvé pour l'exécution de son coup d'Etat). Aussitôt, M. de Morny le nouveau ministre, s'empresse de transmettre lui-même, par télégrammes, les dernières nouvelles aux préfets des départements [1].

A la pointe du jour, la garnison de Paris est sur pied ; divers bataillons occupent les points stratégiques de la capitale ; les autres, consignés dans leurs casernes, sont prêts à intervenir. Un régiment arrive bientôt de Saint-Germain, puis une division de cavalerie venue de Versailles. En tout, trente-trois mille hommes sont à la disposition du prince-président [2].

A la vue de ce déploiement de forces comme à la lecture des proclamations officielles, nombre de citoyens ne peuvent s'empêcher d'exprimer leur surprise, leur indignation. Les plus exaspérés, on le conçoit aisément, ce sont les membres de l'Assemblée nationale. Un certain nombre, du parti des Montagnards, entre autres Victor Hugo, se réunissent à la rue Boursault et se concertent sur la conduite à tenir. D'autres se retrouvent chez Odilon Barrot et y rédigent une vigoureuse protestation ; à peine l'ont-ils signée qu'un détachement d'infanterie survient et les oblige à se disperser. De leur côté, une quarantaine de députés de la droite parviennent, par une petite porte qu'on avait négligé de garder, à pénétrer au Palais-Bourbon ; mais, malgré leurs protestations, un peloton de gendarmerie les force à évacuer les lieux. Un grand nombre de parlementaires, surtout des royalistes, vont alors siéger à la mairie du faubourg Saint-Germain, sous la présidence de l'avocat Berryer ; ils votent la déchéance de Louis-Napoléon Bonaparte et décrètent qu'en conséquence le pouvoir exécutif passe de plein droit à la représentation nationale ; soudain, l'un d'eux donne l'alarme : « *Voilà la force publique qui arrive*, s'écrie-t-il, *hâtons-nous* » ; mais en réalité, ce n'est qu'une douzaine de chasseurs et les députés leur opposent une résistance énergique. Dès que de Maupas a connaissance de cet incident, il ordonne au général

---

[1] Pierre de la Gorce, t. II, p. 507-509.
[2] Pierre de la Gorce, t. II, p. 508-509.

Forey d'intervenir avec ses troupes. L'officier cerne bientôt la mairie, procède à l'arrestation d'environ 200 membres de l'Assemblée nationale et les emmène à la caserne du Quai d'Orsay [1].

De leur côté, des représentants de la Montagne, entre autres Victor Hugo, constituent un Comité de résistance, tentent de soulever la garde nationale et d'entraîner la populace. Mais Paris reste calme: magasins, cafés, théâtres sont ouverts; omnibus et fiacres circulent comme à l'accoutumée et les gens vaquent à leurs affaires comme à l'ordinaire [2].

De ces événements, les Fribourgeois ne prennent connaissance, du moins dans les grandes lignes, que les 5 et 6 décembre. « *Louis-Napoléon a passé le Rubicon*, écrit la Gazette de Fribourg. *Il a enfin tenté le coup d'Etat depuis si longtemps annoncé et pressenti et il paraît que dans le premier moment du moins il a réussi. Hier matin, la plupart des journaux parisiens du 2 décembre ont manqué. A l'arrivée de la diligence de Neuchâtel, le bruit se répandit que l'on se battait à Paris et que cette nouvelle avait été expédiée par estafette au Conseil fédéral. Nous ignorons encore si ce bruit est fondé ou s'il n'est que l'exagération des nouvelles de Paris. Les courriers de ce matin éclairciront les doutes, nous espérons pouvoir en parler en post-scriptum.* »[3] En somme, la feuille conservatrice de Fribourg s'abstient de tout commentaire.

Par contre, dans son numéro du 6 décembre, *Le Confédéré*, organe radical, ne mâche pas ses mots pour exprimer son indignation. « La grande nouvelle du jour, c'est le coup d'Etat auquel vient de se porter Louis-Napoléon. Dès le début, il était à prévoir que le neveu du grand homme, le prétendant de Strasbourg et de Boulogne, ne se contenterait pas de la position modeste de Président de la République française. Or, étant grandement menacé de la perdre, cette position modeste, un 18 brumaire lui devenait nécessaire et il s'en est tiré, il faut le dire, en maître, cet officier d'artillerie, que les journaux opposés se plaisent à nous représenter comme si dénué de conceptions et de vouloirs propres. Enfin Napoléon, s'étayant sur les masses qui aiment toujours l'oncle dans le neveu et sur les soldats qui détestent les bavards (c'est ainsi

---

[1] Pierre de la Gorce, t. II, p. 512-519.

[2] Pierre de la Gorce, t. II, p. 522-523.

[3] *Gazette de Fribourg*, n° du 5 décembre 1851.

qu'ils appellent les représentants de la nation), a dissous l'assemblée, mis ses oints à Vincennes et comprimé Paris sous un état de siège formidable. Pour colorer tant de violences et justifier une violation si flagrante de la constitution, il en appelle au peuple pour faire sanctionner son usurpation, se faire nommer consul ou président à terme, en attendant qu'il puisse le faire à vie, et rétablit le suffrage universel. La voix du peuple français, qui est, comme on le sait, la voix de Dieu pour Napoléon, puisqu'elle lui a donné 6 millions de suffrages, la grande voix du peuple français l'appellera probablement à recommencer l'oncle. Mais Napoléon le Grand est bien mort et il risque fort que le petit ne disparaisse dans la tourmente que va soulever la parodie du 18 brumaire. Déjà, dit-on, mis hors la loi par 300 membres de l'assemblée, il a beau avoir réussi à les mettre quelques jours hors de la salle à Vincennes. La France constitutionnelle, la France républicaine, ne peut être morte du coup qui frappe momentanément les Cavaignac, les Lamoricière, les Thiers, les Molé.

« Evidemment, nous ne sommes qu'au premier acte du drame parisien qui, de politique, peut devenir à chaque instant social et entraîner les plus grands bouleversements.

« Quant à la Suisse, les événements de Paris n'ont, pour le moment, qu'une importance relative. Elle fera bien, en attendant, d'être sur ses gardes et de se tenir prête aux éventualités qui peuvent surgir en France et en Europe. Un excellent moyen d'y parvenir est de continuer le pouvoir fédéral à ceux qui l'ont si heureusement tirée des graves complications des années précédentes. »[1]

Les jours suivants, les journaux de Fribourg continuent à tenir leurs lecteurs au courant de la situation. Le 3 décembre déjà, les événements prennent à Paris une tournure plus tragique. Dans un conciliabule tenu la veille au soir, le Comité de résistance s'était donné rendez-vous au faubourg Saint-Antoine, alors quartier ouvrier et socialiste, en vue d'y soulever la population. Vers 8 heures du matin, une vingtaine de ses membres se retrouvent au Café des Peuples. Profonde est leur déception en voyant les travailleurs mornes et tranquilles. Ils les haranguent, mais sans

---

[1] *Le Confédéré,* nº du 6 décembre 1851.

grand succès. « *Nous n'avons pas d'armes* », « *On nous a désarmés en 1848 !* », répondent de nombreux prolétaires qui d'ailleurs n'ont guère envie de déclencher une émeute [1]. N'ont-ils pas présent à l'esprit le souvenir des sanglantes journées de juin 1848 [2] ? Une centaine d'hommes seulement se joignent au Comité, attaquent deux postes de gendarmerie, y trouvent quelques fusils et montent une barricade. Peu après, apparaissent trois compagnies du 19e léger ; la plupart des manifestants prennent la fuite tandis que la troupe emporte d'assaut la position [3].

Si au faubourg Saint-Marceau et à Belleville les appels à l'insurrection se heurtent aussi à une profonde indifférence, dans les quartiers du centre par contre, des attroupements se forment, des propos assez railleurs, même malveillants, circulent sur le compte du prince-président.

Par un arrêté spécial, le général Saint-Arnaud avertit la population que tout individu pris, construisant une barricade ou ayant les armes en mains, sera fusillé. Néanmoins, la soirée est assez houleuse. On placarde ici et là des appels aux armes, des proclamations, notamment une dans laquelle Victor Hugo met Louis-Napoléon Bonaparte hors la loi. Des soulèvements se produisent aux abords de l'Ecole de Médecine, des barricades s'élèvent, rue Rambuteau et rue Beaubourg, le 9e bataillon de chasseurs à pied les emporte, mais à peine a-t-il quitté les lieux que les manifestants les redressent, la troupe réapparaît et finit par les reprendre. Des patrouilles parcourent la capitale jusque tard dans la nuit, jusqu'à ce qu'elles reçoivent l'ordre de regagner leurs cantonnments [4].

Dans la matinée du 4 décembre, les insurgés ont l'air d'être maîtres de Paris ; dans les rues, pas un seul peloton de cavalerie, pas un seul détachement d'infanterie, tout au plus aperçoit-on quelques sergents de ville. Des barricades se dressent plus nombreuses et plus solides que la veille, de 1000 à 1200 hommes les occupent. Les bruits les plus extraordinaires circulent. Ne raconte-

---

[1] Pierre de la Gorce, t. II, p. 523-524.

[2] C'était lors de l'attaque des forces gouvernementales contre les ouvriers parisiens insurgés, attaque menée par le général Cavaignac.

[3] Pierre de la Gorce, t. II, p. 524-525.

[4] Pierre de la Gorce, t. II, p. 526-529.

t-on pas que Lyon et Marseille, en pleine révolution, auraient prononcé la déchéance du prince-président, que plusieurs villes, entre autres Reims, s'apprêtent à envoyer du renfort aux agitateurs parisiens [1].

En fait, d'accord avec le gouvernement et le préfet de police, le général Magnan laisse intentionnellement l'émeute prendre quelque ampleur pour pouvoir l'écraser sans pitié. « *Que les insurgés*, dit-il, *acceptent franchement le combat et en deux heures je suis sûr de les vaincre* ». En effet, vers une heure de l'après-midi, les troupes quittent leurs casernes. A diverses places, la foule les conspue: « *Vive la République ! Vive la constitution ! A bas les prétoriens !*, crie-t-elle sur leur passage. Aux boulevards Montmartre et Poissonnière, des coups de feu partent même de quelques maisons. En représailles, les soldats exaspérés tirent sur les curieux qui sont aux fenêtres, sur le pas de leur porte ou dans la rue. Les forces gouvernementales rencontrent surtout de la résistance dans les quartiers du centre, foyer de l'insurrection, elles les attaquent par le nord, par le sud et par l'est. A la tombée de la nuit, elles sont maîtresses de la situation. Vers 8 heures du soir, une centaine d'émeutiers tentent une dernière manœuvre à la rue Montorgueil: ils éteignent les réverbères et relèvent les barricades. Bientôt plusieurs compagnies ouvrent le feu, une quarantaine trouvent la mort tandis que les autres sont faits prisonniers [2].

Le lendemain matin, les forces gouvernementales emportent les derniers retranchements à Rochechouart et à Chapelle St-Denis. Partout, des patrouilles montent la garde. Dans l'après-midi déjà, des ouvriers repavent les chaussées, et des artisans réparent les devantures des magasins. Nombre de Parisiens, poussés par la curiosité se dirigent vers les quartiers qui ont le plus souffert de l'émeute [3].

Quant au Comité de résistance qui, durant ces trois terribles journées n'avait cessé de lancer ses appels à l'insurrection, siégeant tantôt ici tantôt là, il tient, le 6 décembre, une dernière séance, place de la Madeleine. Après avoir constaté l'échec complet de

---

[1] Pierre de la Gorce, t. II, p. 529-532.
[2] Pierre de la Gorce, t. II, p. 533-536.
[3] Pierre de la Gorce, t. II, p. 536.

leur tentative, ses membres se séparent, ne songeant plus qu'à assurer la sécurité de leur propre personne [1].

Les jours suivants, la police appréhende plus de deux mille personnes, notamment des journalistes, des membres des sociétés secrètes et d'anciens constituants de 1848.

Dans une proclamation, le ministre de la guerre, Saint-Arnaud, remercie les soldats d'avoir préservé le pays du meurtre et du pillage, d'avoir sauvé la République. De son côté, dans une adresse aux Français, le prince-président se félicite du rétablissement de la paix publique, assure les citoyens qu'ils auront à se prononcer sur la nouvelle constitution et promet de respecter leur verdict [2].

Ces derniers événements amènent *Le Confédéré* à publier, dans son numéro du 13 décembre 1851, un article très violent à l'égard du prince Louis-Napoléon Bonaparte, que lui a envoyé un correspondant, signant simplement: Un rouge et blanc.

« Les honnêtes gens de tous les partis continuent à blâmer et à flétrir le coup d'Etat de Napoléon. Détruire une constitution solennellement jurée; rendre impossible tout parlement libre et indépendant du pouvoir exécutif; emprisonner les notabilités de l'armée et de la magistrature; contraindre le peuple à voter comme en 1804 par un oui ou non sur une seule question et sur une seule personne; tout cela sous prétexte de rétablir l'ordre et de sauvegarder la propriété et les lois dont Cavaignac (ce Cincinnatus français, de président redevenu simple citoyen), Thiers, Molé, Lamoricière, Changarnier ont toujours été les plus illustres défenseurs, rien ne peut justifier un arbitraire aussi inouï. Les personnes [3] (et il s'en trouve chez nous, pays républicain) qui défendent Napoléon, partent de l'idée que c'est contre les rouges [4] qu'a été dirigé le coup d'Etat, que c'est pour empêcher le triomphe de la démocratie socialiste, que Napoléon vient de se constituer dictateur de France. Si cela est ainsi, pourquoi frappe-t-il sur les

---

[1] Pierre de la Gorce, t. II, p. 538.

[2] Pierre de la Gorce, t. II, p. 538-539.

[3] L'auteur a l'air de viser certains conservateurs.

[4] Par rouges, on entendait alors des radicaux extrémistes, des socialistes, des communistes.

hommes qui ont donné le plus de garanties à l'ordre social, au bien public, à l'honneur et à la foi jurée en France.

Si jamais les rouges triomphent en France, à qui le devront-ils, sinon à Louis-Napoléon? Qui a détruit par la base le système représentatif, l'ordre constitutionnel, les libertés publiques et parlementaires sinon ce président parjure auquel un journal accorde si bénévolement le brevet d'honnête homme, comme s'il pouvait y avoir d'honnêtes transgresseurs des droits les plus sacrés d'un peuple! Vous croyez peut-être sur la foi des journaux de l'Elysée, que ce sont des rouges qui ont élevé des barricades, qui les ont défendues? Des rouges, il devait y en avoir aussi; ils sont les ennemis naturels du président comme ils l'étaient de Cavaignac, comme ils l'ont été de Lamartine et comme ils le seront de tout pouvoir qui n'arborera pas le drapeau rouge, qui ne proclamera pas le règne de la république démocratique et sociale. Mais lisez les correspondances conservatrices parisiennes de la *Gazette d'Augsbourg* et du *Journal de Genève*, deux feuilles très désintéressées dans la question! Elles vous apprendront que les défenseurs des barricades appartenaient la plupart au grand parti de l'ordre, à la fraction de ce parti qui s'appelle orléaniste; que ces victimes du despotisme militaire de Louis-Napoléon faisaient partie des classes moyennes ou plus élevées de la société; que les ouvriers sont peu nombreux dans la rue et sur les barricades; qu'ainsi la triste victoire de Napoléon, si victoire il y a, a été remportée non sur les ennemis de la paix, de la sécurité publique, comme on aimerait à le faire croire, mais sur leurs champions les plus ardents, les plus fidèles, les plus sincères.

Bien loin de fermer ainsi l'ère des révolutions, Napoléon peut se venter de les avoir rendues fatalement nécessaires, plus inévitables que jamais, par son coup d'Etat, cent fois plus immoral en politique, plus odieux, plus criant que les ordonnances absolues de Charles X et de tous les rois absolus de l'Europe. Bien loin d'être un restaurateur, un conservateur de quoi que ce soit en France, Napoléon, par son coup d'Etat brutal et insensé, a donné le signal de l'anarchie sociale ou de la tyrannie prétorienne, la plus capricieuse et la plus cruelle de toutes les tyrannies[1].

---

[1] *Le Confédéré*, n° du 13 décembre 1851.

La Gazette de Fribourg, par contre, se contente de publier les nouvelles venues de Paris. Il nous semble que ce journal aurait dû, lui aussi, flétrir, stigmatiser, le coup d'Etat, au nom des traditions démocratiques suisses, au nom du droit et de la morale. Pourquoi cette réserve? A quoi attribuer cette prise de position si différente?

Tout s'explique, tout s'éclaire, dès que l'on connaît les principes politiques de nos deux organes fribourgeois et surtout leur attitude vis-à-vis du mouvement de 1848 dans l'ensemble de l'Europe.

La Gazette de Fribourg, conservatrice, effrayée de la poussée révolutionnaire de février et de mars 1848, s'était plutôt réjouie de l'accession de Louis-Napoléon Bonaparte à la présidence de la République et de l'ordre qu'il avait remis en France. Ce coup d'Etat, qu'elle a pressenti (comme tant d'hommes politiques), elle ne l'approuve pas sur le moment. Prudente dans ce domaine, elle ne découvre que rarement sa pensée et encore bien après les événements. C'est ainsi que le 22 septembre 1852, elle émet les réflexions suivantes: « On se rappelle dans quel immonde dévergondage était tombée la presse française après les glorieuses journées de 1848. Les productions quotidiennes des Marat et des Robespierre étaient de l'eau-de-rose à côté, et si des orgies à l'instar de celles de 1793 ne vinrent pas épouvanter le monde civilisé, on ne le doit qu'au bon esprit qui régnait dans une forte partie de la société d'abord, puis aux excès de cette presse forcenée.

« Le coup d'Etat du 2 décembre vint mettre un dernier terme aux monstruosités qu'enfantaient par intervalles des esprits destructeurs et ne cherchant que ruines et infamies. »[1]

Quelques semaines après, à l'occasion de l'instauration du Second Empire, elle publiait en première page:

« FRANCE
MORT DE LA RÉPUBLIQUE
AVÈNEMENT DE L'EMPIRE

« Celui qui, il y a quinze mois, eût réuni ces deux propositions, eût été évidemment traité de fou. Et cependant cette république,

---

[1] *La Gazette de Fribourg*, n° du 22 septembre 1852.

surgie des ruines du règne de Louis-Philippe aux journées de février 1848, n'est plus ; elle a disparu tout doucement, sans même subir une agonie qui fit retentir le monde, cette république sur laquelle tous les révolutionnaires fixaient leurs regards avides et qui devaient étendre ses rameaux démagogiques sur l'Europe entière, a passé et a fait place à l'empire. »[1] D'ailleurs, à en croire les allusions que Pierre Esseiva fait à l'événement dans *Le Sonderbund*, le coup d'Etat épouvanta les radicaux suisses et redonna du courage à leurs adversaires[2].

Ayant applaudi à la révolution de février 1848 et à l'institution de la Deuxième République, *Le Confédéré* n'a pas vu de bon œil le prince-président pratiquer durant plus de trois ans une politique plutôt conservatrice, de tendance nettement catholique. Aussi est-il encore plus exaspéré lorsqu'il le voit se rendre maître de la France par la ruse et la force. Mais ce n'est pas uniquement son attachement à la démocratie et à la légalité qui l'inspire. En effet, il a proclamé aussi énergiquement son indignation lorsque Kossuth se transformait en dictateur de la République hongroise et que Mazzini faisait régner, à sa façon, l'ordre à Rome ? Au contraire, ses sympathies allaient plutôt à ces deux agitateurs, sans se soucier de la légalité et de l'honnêteté de leurs moyens.

En somme, des deux côtés, on jugea le coup d'Etat du 2 décembre 1851 selon ses sentiments politiques. N'est-ce pas ainsi que cela se passe souvent à notre époque, dans l'appréciation des événements de portée internationale ? Ce n'est qu'avec le recul d'un, voire de plusieurs siècles, que l'ont peut se rendre compte objectivement des grands faits de l'histoire.

Mentionnons, à titre d'épilogue, que les sympathies des Fribourgeois, du moins des conservateurs, allèrent toujours plus nombreuses à Louis-Napoléon Bonaparte, au point qu'en décembre 1852 on salua par des détonations de mortiers son avènement au trône impérial.

---

[1] *La Gazette de Fribourg*, n° du 6 décembre 1852.
[2] Pierre Esseiva, *Le Sonderbund*, p. 330-331.

La « ZURICH »

COMPAGNIE GÉNÉRALE D'ASSURANCES
CONTRE LES ACCIDENTS ET LA RESPONSABILITÉ CIVILE
A ZURICH

conclut aux conditions les plus avantageuses :

LES ASSURANCES INDIVIDUELLES CONTRE LES ACCIDENTS
LES ASSURANCES COLLECTIVES DE TOUS GENRES
LES ASSURANCES DE RESPONSABILITÉ CIVILE
TOUTES LES ASSURANCES D'AUTOMOBILES

Inspecteurs: LOUIS VIGNOLA, FRIB.
ROBERT MAURON, ,,

Agents généraux pour le canton de Fribourg:
THALMANN & RYTZ, FRIBOURG

S. GLASSON, BULLE
PHOTOGRAPHE-PAYSAGISTE

TOUS TRAVAUX CONCERNANT
LA PHOTOGRAPHIE

Banque Populaire de la Gruyère
BULLE

Fondée en 1854 *Capital Fr. 1 000 000.—*

Garde de titres; location de casiers dans la chambre forte
Gérance de fortune
Achats et ventes de valeurs — Renseignements financiers

LE CHOIX DES 1ÈRES MARQUES

CHEZ

CHAUSSURES

DOSSENBACH S. A.

MAISON DE CONFIANCE

Fondée en 1881

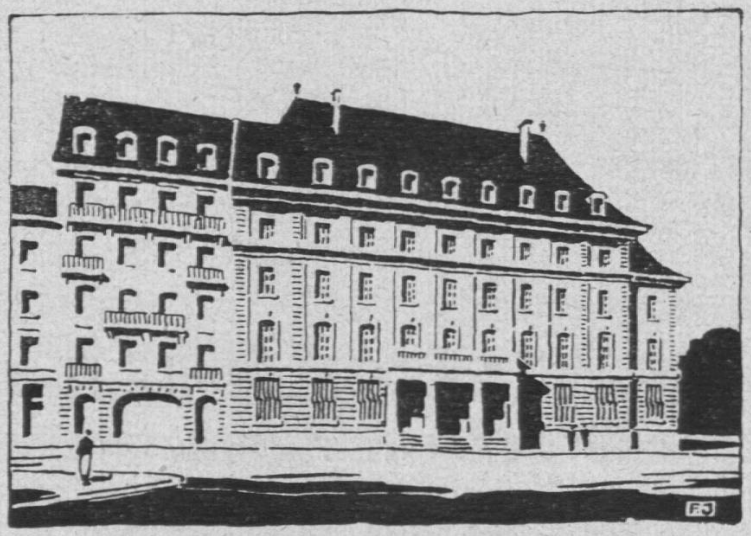

BANQUE POPULAIRE SUISSE

FONDÉE LE 2 AVRIL 1869

ARTICLES DE MÉNAGE

AUX MEILLEURES CONDITIONS

BREGGER, ZWIMPFER & Cie

PLACE DU TILLEUL

FRIBOURG

TOUTE MÉNAGÈRE AVISÉE
CONFIE A L'ÉLECTRICITÉ
LE SOIN DE RENDRE SA CUISINE
PLUS AGRÉABLE

Suivez son exemple
cuisez à l'ÉLECTRICITÉ
et surtout sur une cuisinière

« LA MÉNAGÈRE »

CUISSON ÉLECTRIQUE — CUISSON ÉCONOMIQUE

ENTREPRISES ÉLECTRIQUES FRIBOURGEOISES

CAISSE HYPOTHÉCAIRE

DU CANTON DE FRIBOURG

Instituée par la loi du 3 décembre 1853

GRAND-RUE 25

PRÊTS HYPOTHÉCAIRES

RÉCEPTION DE DÉPÔTS
CONTRE OBLIGATIONS ET SUR LIVRETS D'ÉPARGNE
TIRELIRES

ACHAT, VENTE, GARDE ET GÉRANCE DE TITRES
LOCATION DE CASIERS

CORRESPONDANTS D'ÉPARGNE A
BULLE, CHATEL-ST-DENIS, ESTAVAYER-LE-LAC, MORAT

J. A.

Bibliothèque cantonale et
universitaire Fribourg

DE VILLARS

CHOCOLAT CACAO
BISCUITS THE
TALISMALT CAFE

CHOCOLAT
VILLARS

Propriétaires !

LE GAZ pour **la cuisson**
pour **le chauffe-eau**

est indispensable dans un appartement

Téléphone 2 30 35